

Animation de sites Natura 2000 : Zone centrale du Causse de Gramat et Moyenne vallée du Lot inférieur



Pour : Direction Départementale des Territoires du Lot

Date : 2015-2018

Région : Occitanie - **Domaine :** Agroécologie Biodiversité

Solagro a accompagné une vingtaine d'agriculteurs dans la contractualisation de mesures agroenvironnementales et climatiques visant à préserver les pelouses sèches et landes calcicoles classées Natura 2000.

Contexte

Solagro et Marc Esslinger (expert naturaliste) ont animé pendant 3 ans deux sites classés Natura 2000 dans le Lot. Ils ont croisé leurs regards d'agronome et de naturaliste afin d'accompagner une vingtaine d'agriculteurs dans la contractualisation de mesures agroenvironnementales et climatiques.

Objectifs

Préserver le patrimoine biodiversité de ces deux zones avec les agriculteurs. Ces zones se composent de :

- la zone centrale du Causse de Gramat : c'est un plateau calcaire de 6400 ha dont 25 % sont classés en habitat 6210 (pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire),
- la moyenne vallée du Lot inférieur : cette zone de 2 554 ha est recouverte de landes à genévrier, landes à buis, prairies naturelles de fauche, pelouses pionnières sur dalle calcaire.

L'intérêt biologique de ces sites est intimement lié au pastoralisme car il permet de maintenir les milieux ouverts. Cependant l'activité pastorale implique parfois des adaptations de pratiques pour préserver les habitats.

Déroulement

Solagro a réalisé avec les agriculteurs un diagnostic éco-pastoral (Méthode Mil'ouv de diagnostic éco-pastoral sur les milieux ouverts) qui permet d'avoir une approche globale à l'échelle de l'exploitation.

Ce diagnostic a permis de comprendre la gestion du pâturage (affouragement, période de pâturage, temps de pâturage..) et d'évaluer le potentiel fourrager des parcours.

Il a donné lieu à une proposition de plan de gestion pastoral, adaptable en fonction des aléas climatiques.

Résultats

Une vingtaine d'agriculteurs ont été accompagnés dans la contractualisation de mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC).

Les résultats attendus (et à suivre dans la durée) sont l'augmentation de la part des pelouses sèches, le recul des surfaces de brachypodes et de formations arbustives et l'arrêt du surpâturage.

Témoignage

Le contenu de cette étude et son rendu ont donné entière satisfaction. L'expérience reconnue et le professionnalisme de Solagro et en particulier de Marine Gimaret et Philippe Pointereau ont permis un travail de qualité auprès des agriculteurs concernés." Didier Renault, chef du service forêt, eau et environnement à la Direction Départementale